

Le Trait d'Union Mensois

***JOURNAL D'INFORMATION DE
LA COMMUNE DE MENS***



N° 219 AOUT 2019

Ne pas oublier la Démographie !

Nous voulons toutes et tous, dans un monde qui change vite même dans le Trièves, que Mens continue à être ce bourg vivant et apprécié de ceux qui y vivent, le visitent ou y passent quelques séjours. Nous faisons des efforts constants et méthodiques pour cela et beaucoup s'en rendent compte, ce qui est pour l'équipe municipale une source de satisfaction.

Cela n'empêche pas d'être réaliste et la démographie est un excellent outil pour cela. Les chiffres ne veulent pas tout dire mais ils veulent dire beaucoup et les ignorer serait une erreur.

La loi demande aux communes membres de la communauté de communes du Trièves, comme à toutes les autres en France, de redéfinir pour les prochains mandats 2020-2026, la composition du conseil communautaire. Et pour cela nous avons besoin d'une donnée démographique: le nombre de population de chaque commune au 1^{er} janvier 2019 et son évolution depuis les 6 dernières années soit depuis le 1^{er} janvier 2014.

Que constate-t-on:

Que Mens n'est plus la commune la plus peuplée du Trièves devancée de 30 habitants par Monestier de Clermont alors qu'en 2014 Mens avait 114 habitants de plus. En effet Monestier a augmenté de 12% alors que Mens n'enregistrait que 1%.

Au travers de ces deux communes, qui représentent chacune 14 % de la population totale du Trièves, c'est un phénomène plus large qui apparaît: les évolutions divergentes selon les zones géographiques du Trièves.

Globalement la zone entourant Monestier de Clermont progresse de façon importante (Roissard +20%, Saint Martin de la Cluze +17%, Treffort +16%), la bordure orientale du Vercors régresse sensiblement (-7% à Saint Guillaume -6% à Lalley par exemple) et la zone autour de Mens est dans certaine stagnation(Saint Baudille+1%, Prébois +2%, Chatel en Trièves - 2% par exemple). Quelques communes proches de la RD 1075 échappent à cette répartition (Cielles + 9% et Le Percy + 22%).

Ces évolutions sont clairement en relation avec les déplacements professionnels vers le bassin Grenoblois, et si ceci n'est pas nouveau, cela s'accroît régulièrement. A cela il faut ajouter la répartition des âges par commune et l'on verrait que la décroissance démographique globale est aussi due aussi au vieillissement. Voilà pourquoi il commence à y avoir plusieurs Trièves. La prochaine Communauté de communes devra en tirer les conséquences .

Pour Mens, qui résiste, la leçon est claire:

Il faut faciliter l'emploi et l'arrivée de la fibre optique est une opportunité majeure à saisir car elle permet, notamment, de travailler bien au-delà du Trièves en effaçant les distances et c'est aujourd'hui nécessaire. Mais dans le même mouvement s'ouvrir encore plus au tourisme "doux et nature".

Rendre le bourg encore plus attractif sur le plan urbain, culturel, médico-social pour que l'on ait envie d'y venir et pas seulement d'y passer. Alors peut-être que les bailleurs sociaux s'y intéresseront plus et que la question du logement pourra devenir moins tendue. Car emploi, attractivité et logements sont liés et la démographie peut redevenir souriante.

Bernard COQUET

DANS CE NUMERO :

L'éditorial	P 2
Informations municipales	P 3 à 7
La vie du village	P 8 à 10
La vie des associations	P 11 à 14
Mens Ensemble communiqué	P 15
Les brèves et l'état civil	P 16

LES ARTICLES POUR LE TUM DE SEPTEMBRE DOIVENT NOUS PARVENIR AVANT LE MERCREDI 21 AOUT 2019

Photo de couverture :

Photo : Le tournesol et le Mt Aiguille
Photo Remy Terrier

Directeur de la publication :

Bernard Coquet

Responsable de la rédaction :

Bernard Chevalier

Comité de rédaction : Bernard Coquet, Bernard Chevalier

Marcel Calvat, Anne Marie Barbe, Gérard Dangles,

Véronique Menvielle.

Mairie de Mens

Téléphone : 04 76 34 61 21

Télécopie : 04 76 34 65 64

Email : com@mairie-de-mens.fr

Site internet de la mairie :

<http://www.mairie-de-mens.fr>

INAUGURATION DU PREP « MENS 2025 »



Le maire Bernard Coquet et son conseil municipal ont convié les Mensois et Mensoises à l'inauguration du programme de requalification des espaces publics du centre bourg, PREP « Mens 2025 ».

La manifestation s'est déroulée le samedi 5 juillet 2019 en présence du Préfet de l'Isère Lionel Breffe, de la députée Marie-Noëlle Battistel, de la sénatrice Frédérique Puissat, du sénateur Guillaume Gontard et de la conseillère régionale Marie-Claire Terrier. Des personnalités qui ont découvert et apprécié le changement notable tout au long de la visite qui a débuté place du Vercors puis rue du Pas de l'Aiguille, s'intéressant également à l'immense chantier engagé par l'entreprise Gros pour la construction de logements réservés aux

seniors. La visite s'est poursuivie par le centre bourg en passant par les rues du Temple, de la Halle et St Giraud pour se terminer place de la Halle.

C'est en ce lieu historique que le traditionnel ruban a été coupé par le préfet et le maire. Chaque personnalité a prononcé son allocution et tous ont souligné particulièrement la belle mise en valeur du patrimoine et de l'architecture mensois, la mise aux normes des réseaux d'eaux et d'assainissement ainsi que l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques. Le maire a souligné la volonté de la municipalité d'établir un partage plus équilibré de l'espace public entre les véhicules motorisés et les piétons, et de conforter l'image touristique du centre bourg.



Le coût global de ce programme s'élèvera à 2 404 539 €. L'état participe à hauteur de 16% soit 507 167 €, le SEDI pour 11% soit 272 840 €, l'agence de l'eau pour 105 100 € et pour la région à hauteur de 2% soit 60 000 €, une participation globale des collectivités de l'état à hauteur de 55% et de la commune à hauteur de 45%.



C'est autour du verre de l'amitié servi sous la halle que les mensois et les élus se sont retrouvés.

Bernard CHEVALIER

EXPOSITION « LES VÉGÉTALES » SUR LA FACADE DE LA MAIRIE DE MENS



Samedi 13 juillet de nombreuses personnes et des élus mensois ont assisté à l'inauguration de l'exposition de toiles « les végétales » sur la façade de la mairie de Mens. Ce projet à l'initiative de Francois Girardet et porté par l'association Trièves Action Tourisme a installé huit toiles peintes à l'acrylique de 2 x 2 mètres sur toute la longueur de la façade sud de la mairie et pendant la période estivale.

Francois Girardet, Nicole Miard et Pascale Riccoboni, les trois artistes, nous expliquent le propos de cette installation qui trouve son sens dans le rapport de l'humain au végétal. Les Végétales, ces lieux de mille vies, sources inspirantes qui nous enchantent et nous émeuvent. Nous avons croisé nos inspirations sur le végétal chacun avec nos singularités. Ainsi, Nicole Miard exprime dans sa peinture l'immersion dans la nature et le fait d'en prendre soin, l'apaisement par l'immobilité des plantes. François Girardet confie conscient du bonheur que nous rencontrons au sein de l'environnement du Trièves, que l'action des hommes peut nous priver de ces bonheurs ; *j'ai conçu deux toiles évoquant la beauté et la sérénité, et la troisième la destruction de la planète*. Enfin le choix de Pascale Riccoboni est une plongée dans le détail du végétal, le végétal qui me reconforte me donne de la motivation et de l'espoir.

Leur but à tous les trois : que la peinture flatte l'œil des personnes et qu'elles transmettent notre message.

Bernard Coquet dans son allocution a exprimé son adhésion à ce projet dès sa présentation, *Mens n'a jamais connu une telle exposition. Elle marque un épisode dans la vie de ce bâtiment, et suscite un regard intéressé et curieux. Nous avons besoin de faire rentrer l'art dans la vie quotidienne des gens et pas seulement dans les musées ou les galeries* ».

RÉFECTION DES CHAUSSÉES DU TRIÈVES LE DÉPARTEMENT VOUS INFORME

Reprises de revêtement de chaussée sur les RD 34a et 252



Direction territoriale du Trièves

Service Aménagement

435, rue du Docteur Senebier -

38 710 Mens

Tél. 04 80 34 85 00 -

Fax 04 80 34 85 48

Des travaux de reprise du revêtement de la chaussée de la RD 34a, section comprise entre le village de Lavars et le pont de Parassat, et de la RD 254, section comprise entre le carrefour des Sagnes et le Mas Martinenc, ont été réalisés début juin. Ces travaux ont été réalisés par la Société Routière du Midi de Gap, pour le compte de l'agence Eurovia de Grenoble.

En août 2017, ces mêmes sections de route ont fait l'objet d'une restructuration importante, au moyen d'un retraitement en place des matériaux de la chaussée sur une épaisseur de 12 cm, ce qui a permis de redonner à la chaussée de bonnes caractéristiques géométriques et une meilleure résistance, notamment lors du passage de poids lourds ou engins agricoles. Après une période dite « de maturation », le revêtement définitif de la chaussée, constitué dans le cas présent de couches de bitume et de couches de gravillons successives, a été mis en œuvre mi-septembre 2017. L'ensemble de ces

travaux a été réalisé par l'entreprise Eurovia. Ce revêtement mince a pour double objectif d'assurer l'adhérence des véhicules sur la chaussée et de protéger la structure de la chaussée en lui donnant notamment une certaine étanchéité. L'excès de gravillons constaté lors de la mise en œuvre n'est pas anormal, mais indispensable pour assurer une bonne mise en place du revêtement. Il est balayé généralement dans une période de 2 à 3 semaines qui suivent la mise en œuvre.

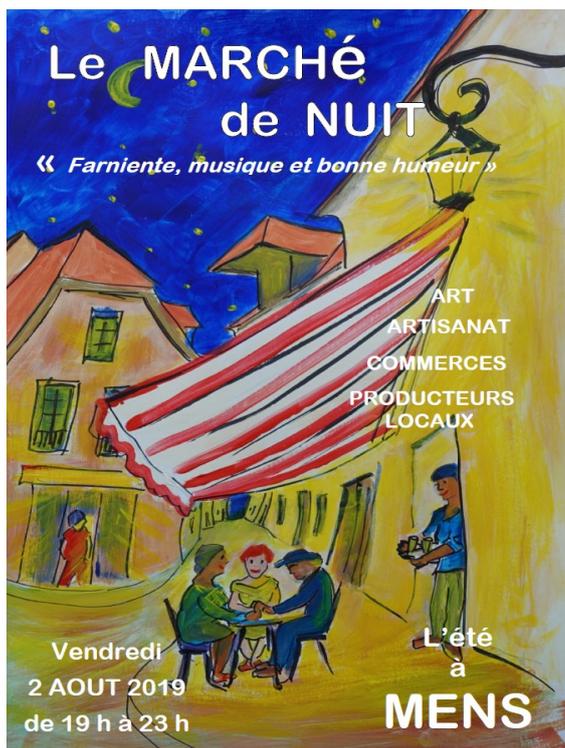
Malheureusement, au cours de l'hiver 2017-2018, il est apparu que l'adhésivité des gravillons sur la chaussée n'était pas assurée, et par conséquent, une dégradation rapide du revêtement, qui a conduit le Département, dès le printemps 2018, à faire jouer auprès de l'entreprise la clause dite « de garantie de parfait achèvement ». Les gravillons étant arrachés du revêtement, il ne reste alors sur la chaussée qu'une couche de bitume qui fond au soleil et colle aux roues des véhicules lourds, ce qui dégrade encore plus la chaussée.

Après plusieurs échanges entre les laboratoires routiers de l'entreprise et du Département, et visites d'expertise du site, afin de déterminer les causes de cette usure prématurée et la technique à mettre en œuvre pour y remédier, l'entreprise Eurovia s'est engagée à reprendre intégralement à ses frais le revêtement qui avait été réalisé en 2017. Elle a pour cela mandaté la Société Routière du Midi (filiale du groupe Eurovia), qui maîtrise parfaitement ce type de technique. Les travaux de reprise ont donc été réalisés début juin, et les gravillons en excès seront prochainement balayés.

De nombreux usagers nous interpellent tout à fait légitimement sur le fait que des travaux strictement identiques soient réalisés à un an et demi d'intervalle sur les mêmes sections de route. Soyez assurée que dans cette affaire, le Département a pleinement joué son rôle de maître d'ouvrage en assurant une bonne gestion des deniers publics et en garantissant une reprise des malfaçons constatées aux frais de l'entreprise. Je tiens par ailleurs à saluer le professionnalisme de l'entreprise Eurovia qui a pris en charge l'intégralité des frais, estimés à plus de 110 000 € H.T.

LES INFOS MUNICIPALES

MARCHÉ NOCTURNE DU VENDREDI 2 AOÛT 2019



Ce soir-là MENS fêtera son cinquième marché nocturne !

Ceux qui étaient présents les années précédentes auront gardé le souvenir d'un bien agréable moment... (à l'exception de l'an dernier où nous avons été surpris par un violent orage).

Ils ont pu se promener la nuit en été dans nos rues et y découvrir des produits locaux artisanaux de toute nature, dans une ambiance musicale et détendue. Quoi de plus agréable que de se balader ainsi à la fraîche, boire un pot entre amis aux terrasses des cafés qui seront tous ouverts pour vous recevoir.

C'est ce que nous vous proposons cette année encore. Réservez cette date sur vos agendas !

Contact : Rosemary GIOVANETTI 06 14 09 06 14

RALLYE DU TRIÈVES LES 3 ET 4 AOÛT 2019



La trente troisième édition du rallye du Trièves se déroulera les 3 et 4 août 2019 sur nos routes. Nouvelles épreuves et nouvelles manifestations.

On vous attend nombreux encourager les concurrents en privilégiant la sécurité pour tous

Rester toujours prudents et profitez.

Retrouver toutes les infos sur la page Facebook du CORAT



RÉAMENAGEMENT DU PARKING AU PRÉ COLOMBON



La municipalité a tenu à réaliser pour les mensois, trièvois et touristes un parking digne de ce nom. Elle a récemment réaménagé le parking au Pré Colombon. Il est aujourd'hui opérationnel et pratiquement terminé afin de recevoir tous les automobilistes dans de bonnes conditions et par tous les temps. À l'automne des arbustes seront plantés dans les espaces en terre réservés à cet effet. De très nombreuses personnes nous font part de leur satisfaction notamment pendant la saison estivale où le stationnement devient très vite critique et reste un problème majeur, mais également pendant la période hivernale, même si les besoins sont

moins criants, la satisfaction de ne point se retrouver dans un pré boueux et glissant où un nombre conséquent de véhicules rencontraient de réelles difficultés pour s'en sortir. Il suffit pour se rendre compte de la nécessité d'un parking de 150 places annoncé de trouver une place tous les samedis et cela tout au long de l'année. Une bande de « vert » a été préservée le long du lotissement d'environ 1200 m².

La municipalité rappelle qu'une surface importante d'espaces verts dans le prolongement du parking, reste à la disposition de tous et notamment des enfants qui voudraient frapper le ballon.

Bernard CHEVALIER

LA VIE DU VILLAGE

PIQUE-NIQUE AU REFUGE DE ROCHASSAC

Dimanche 23 juin 2019, l'association ROCHASSAC a organisé un pique-nique au refuge de ROCHASSAC sous un soleil magnifique. L'association a tout prévu pour que cette journée soit une réussite, qui a rassemblé une centaine de personnes. Tous ont passé une excellente journée dans une ambiance très conviviale.

Ce fut l'occasion pour l'Association ROCHASSAC de renouveler son souhait de se retrouver l'année prochaine dans ce cadre splendide autour d'un bon verre.

Encore merci à tous



VISITE DE CITIZ À MENS



Visite de Mens "à la Japonaise" pour les responsables de Citiz lundi dernier.

10h, arrivée à la mairie, rencontre et discussion avec Monsieur le maire.

Puis on déambule dans les rues du village pour voir ou placer les deux futures voitures. Beaucoup de contraintes, il faut qu'elles captent le réseau télé-

phonique, ne pas être à une place où se situent les foires, pas sous un arbre etc.

Après moult réflexions, le premier véhicule sera stationné place du Vercors et sera disponible début septembre. Le deuxième sera stationné place Paul Brachet et disponible au 22 septembre pour l'inauguration officielle du service. La municipalité prendra en charge le marquage afin de matérialiser l'emplacement au sol et de fixer les totems.

11h30 : discussion informelle à l'office du tourisme.

12h : pause déjeuner au snack du camping. On y rencontre un futur sociétaire.

14h : rencontre avec les responsables de la foire de la transition. Citiz y tiendra un stand.

14h30 : rencontre avec le garage Renault pour le contrat d'entretien et de nettoyage des véhicules. La carte carburant pourra être utilisée au garage Citroën, pas de jaloux !

15h30 : rencontre avec les responsables du tourisme et de l'économie de la communauté de communes du Trièves. Comment offrir le service d'autopartage aux touristes de passage qui viennent sans voiture, aux camping caristes ?

On discute également des développements ultérieurs du service à Monestier de Clermont, Gresse en Vecors, Clelles ?

Affaire à suivre !

<http://dodiblog.unblog.fr/2019/07/13/citiz-visite-a-mens/>



Olivier DODINOT

FESTIVAL MENS ALORS !



Mardi

6

14h30
Kamilya Jubran
& Sarah Murcia
Jardin de Loli
et Marie-Noëlle
Bonriot

16h
Luigi Rignanese
« Contes
merveilleux italiens »
Jardin Le Pré

17h30
Quatuor Machaut
Église

21h
Grand bal brésilien :
Forró de Fôra
Halle de Mens

Mercredi

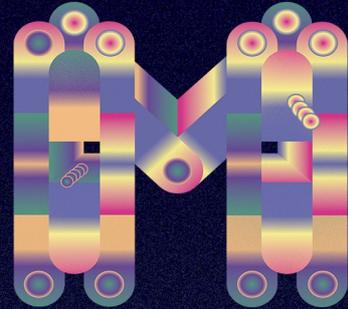
7

10h et 11h30
Fabrice Vieira
& Juliette Kapla
« Chaussures
à son pied »
Le Poulailler
Monestier-du-Percy

15h
Roberto Negro
« Kings & Bastards »
Temple de Mens

17h30
Catherine Hershey
& Madeleine Fournier
Jardin Pellegrin

21h
Babil Sabir 2
L'Usine



Le programme de Mens Alors ! en un clin d'œil

TARIFS

Spectacles et soirées :

- > Tarif plein : 7 à 18 €
- > Tarif réduit : 4 à 14 €
- > Gratuit jusqu'à 6 ans

Pass festival :

- > Tarif plein : 115 €
- > Tarif réduit : 100 €
- (contremarques disponibles jusqu'à 1 h avant au Point Info et 20 mn avant sur place. Entrée assurée jusqu'à 20 mn avant le spectacle).

Billetterie sur place ou au Point Info
et sur www.mensalors.fr

Devenez hébergeur !...

Mens Alors ! a une particularité qui le rend si attachant : techniciens, bénévoles et artistes sont principalement accueillis et logés par des Triévois. La plupart de ceux qui l'ont vécu en redemandent et se proposent chaque année.

Mais nous cherchons encore des logements.

Vous n'avez pas encore eu l'occasion de vivre un accueil ?

Vous avez une chambre (ou plusieurs) à proposer ? Contactez-nous !

Le festival s'occupe des repas de vos hôtes (vous pouvez selon vos souhaits et possibilités organiser ou pas le petit-déjeuner) .

Alors, n'hésitez pas, contactez nous !

contact@mensalors.fr

Ou bénévole...

Pour l'édition 2019, comme chaque année, le festival recrute des bénévoles pour tout un tas de postes !

Cuisine, aménagement, logistique, accueil, technique, montage, démontage, siestes, sécurité, signalétique, etc. !

Alors si vous avez des envies, des compétences, les

Jeudi

8

10h
François Raulin
Piano-Cinéphonies
Temple de Mens
à partir de 14h
Après-midi
au Château
de Montmeilleur

Mathias Lévy solo
(création)

Leila Martial
& Marlène Rostaing
« Furia »

No Tongues
« Les Voies
du Monde »

20h30
Soirée aux Sagnes
#1

Monriot / Ithursarry
duo « Hymnes
à l'amour »
Limousine

Vendredi

9

10h
Sébastien Palis
«Uccelli»
Temple de Mens

15h
Naissam Jalal/
Mehdi Chaïb/
Thibault Cellier/
Héloïse Divilly
(création)
Mixages

17h
Abdullah Miniawy
& Peter Corser
Église de Mens

20h30
Soirée aux Sagnes
#2

uKanDanZ
Le Bal Chaloupé

Samedi

10

11h
Gregory Dargent
«H»
Auditorium
du collège

14h
Gilles Coronado
solo
Jardin Vogeli

15h30
Wladimir Anselme
solo
Jardin d'Ariane

17h30
Apéro poésie
Entre les deux cafés

20h30
Soirée aux Sagnes
#3

Kararocké
Magnetic Ensemble
(+ invités)

CONCERT LE 4 AOÛT À L'ÉGLISE DE MENS

Le festival des nuits musicales de Corps fête ses 30 ans.

Pour l'occasion, vous pourrez profiter d'un trio exceptionnel:

Daniel Isoir, pianoforte

Séverine Isoir, traverso

Claire Gratton, violoncelle

qui vous présentera

La Petite Symphonie

« Balade musicale au siècle des Lumières »

JEAN-SÉBASTIEN BACH Sonate en trio en sol majeur BWV 1027

CARL PHILIPP EMANUEL BACH Sonate pour flûte et basse continue en la mineur

WILHELM FRIEDEMANN BACH Polonaise en fa majeur, Polonaise en fa mineur, Fugue en fa mineur

LUDWIG VAN BEETHOVEN Sonate pour violoncelle et pianoforte en sol mineur opus 5 n° 2

JOSEPH HAYDN Trio en ré majeur Hob XV: 16



**Dimanche
4 août 2019
21h00**

Église de MENS

FESTIVAL DES 30^{ES} NUITS

Musicales
DE CORPS

*La Petite
Symphonie*



*Daniel ISOIR, pianoforte
Séverine ISOIR, traverso
Claire GRATTON, violoncelle*

Jean-sébastien BACH : Sonate en trio en sol majeur BWV 1027

Carl Philipp Emanuel BACH : Sonate pour flûte et basse continue en la mineur

Wilhelm Friedemann BACH : Deux Polonaises (en fa majeur et fa mineur) - fugue en fa mineur

Ludwig Van BEETHOVEN : Sonate pour violoncelle et pianoforte en sol mineur opus 5 n° 2

Joseph HAYDN : Trio avec flûte en ré majeur Hob. XV:16

Très remarquée lors de sa première venue au festival en 2015, La Petite Symphonie revient en trio pour son concert « Balade musicale au siècle des Lumières ». Ce programme propose un panorama de la musique de chambre au XVIII^e siècle, de Jean-Sébastien Bach qui a découvert le pianoforte dans les années 1730, à Beethoven qui ira jusqu'à la limite de ce que peut donner l'instrument. Autre compositeur au programme : Carl Philipp Emanuel Bach, fils du premier, ayant commencé à composer des œuvres aux couleurs baroques, puis a terminé avec des pièces pour clavier étonnamment modernes. L'autre fils Bach, Wilhelm Friedemann a très peu écrit mais il a composé douze chefs-d'œuvre d'une superbe puissance d'expression, des Polonaises. Après une des cinq grandes sonates pour violoncelle de Beethoven, le programme se termine avec un des trios avec flûte de Haydn qui mêle fantaisie et humour.

Véronique MENVEILLE



Les visites commentées de l'exposition à 17h

par un.e Ami.e du Musée
-chaque mardi de l'été (environ 1h)
-le premier dimanche de chaque mois
-pour les groupes: *sur rendez-vous*

Dimanche 7 juillet	exceptionnellement, pas de visite commentée
Mardi 16 juillet	Le fer en Trièves
Mardi 23 juillet	Trièves montagne refuge
Mardi 30 juillet	Le chanvre et La vannerie en Trièves
Dimanche 5 août	Visite générale
Mardi 6 août	Vannerie et Entrepreneurs en Trièves
Mardi 13 août	Le fait religieux en Trièves
Mardi 20 août	Deux célébrités d'ici: Pierre Richard-Willm et Edith Berger
Mardi 27 août	Routes, paysage, et Eaux utiles
Dimanche 1 septembre	Visite générale

LE MUSÉE DU TRIÈVES informations pratiques

59 place de la Halle 38710 MENS
tél 04.76.34.88.28 www.museedutrieves.fr
courriel : f.dumolard@cdctrieves.fr
ou AMT amismuseetrieves@gmail.com
Ouverture
du mardi au dimanche, sauf jours fériés.
Les groupes sont reçus à tout moment *sur rendez-vous*.
Horaire d'ouverture
- juillet et août : 15 h à 18 h

Tarif
- plein tarif 2,30 €
- tarif réduit 1,60 € (groupe, >65ans..)
- gratuit pour les moins de 12 ans, et les adhérents AMT

Accès à partir de Grenoble
- par la RD 1075 ou l'A 51 après Monestier-de-Clermont : direction Mens.
- par la route Napoléon (RN85), après La Mure : direction Mens.

Situé au cœur du quartier historique de Mens, le Musée retrace l'histoire des hommes et femmes du Trièves qui en ont façonné le paysage.

Une documentation touristique est disponible à l'accueil pour accompagner cette découverte.

Il informe aussi les voyageurs de l'itinéraire culturel européen " sur les pas des huguenots".



Le programme de l'été 2019



L'exposition Le musée a 20 ans!

Le Musée du Trièves est né en juillet 1999, grâce à l'action conjointe des acteurs locaux du patrimoine, de la communauté de communes du canton de Mens et du Musée Dauphinois de Grenoble. Pour fêter son anniversaire, le musée, la communauté de communes du Trièves, et l'association des Amis du Musée vous proposent de redécouvrir vingt ans d'expositions, à travers objets, documents, images et films...

Venez revivre des faits marquants de l'histoire, avec le « Fait religieux en Trièves » et « la guerre de 14-18 », ou parcourir le territoire sur les « Voies de communication et paysages », « Les Eaux utiles » et « Trièves terre d'échanges ».

Les artistes qui représentent le Trièves et ses paysages, ou en ont été imprégnés, sont évidemment à l'honneur : la peintre Edith Berger, l'acteur Pierre Richard-Willm, et aussi des artistes contemporains exposés au musée.

Replongez-vous enfin dans certaines activités traditionnelles qui ont marqué le Trièves, la vannerie, le travail du fer, et également celui des gants et du chanvre, qui ont représenté autrefois ici de véritables industries rurales.

Les rendez-vous de l'été

Conférence "La revanche des villages" par Eric Charmes, en collaboration avec l'association "tous et maintenant" à Châtel /St-Sébastien 20h	vendredi 21 juin
Film "Charlot soldat" au musée 18h, gratuit	jeudi 27 juin
20 ans de l'association Parcours théâtralisés "La folle histoire du mont inaccessible" à Chichillanne 16h-20h /réservation obligatoire amismuseetrieves@gmail.com , ou au musée 10€ adhérents, 25€ non adhérents, co-voiturage	dimanche 7 juillet
Documentaire "Revenir à Rivesaltes", par Jo Anger-Weller, projection et échange, au musée à 18h (chapeau)	jeudi 11 juillet
Démonstration de vannerie par les Vanniers de St-Baudille, au musée 15-18h	samedi 13 juillet
Conférence : "eau, barrages, force hydraulique" par Gilles Barbe et Bernard Pointet au musée à 18h, gratuit	jeudi 18 juillet
Visite de la forge et démonstration de maréchalerie, à Lalley de 9h à 18h, gratuit, covoiturage	dimanche 21 juillet
Concert de cors des alpes suisses, sous la halle à 11h, gratuit	mercredi 24 juillet
Conférence : "les eaux minérales du Trièves" par Lionel Riandet et Jean-Simon Pennequin, avec l'association "mon voisin est un artiste", à Cornillon, gratuit. Voir horaire sur www.museedutrieves.fr	jeudi 25 juillet
visite théâtralisée du bourg de Mens, avec l'OTI, gratuit, voir horaire sur www.trieves-vercors.fr	mercredi 31 juillet
Exposition "Allibert du village à la planète" (avec l'association GeV-HP) 15-18h	3 août au 11 août
Visite du moulin de St-Michel à 15h, gratuit, co-voiturage	jeudi 29 août

Venez

découvrir l'histoire et apprécier le patrimoine présent partout en Trièves.

Dites-nous !

N'hésitez pas à nous indiquer votre réaction sur l'exposition, et si vous avez des témoignages ou souvenirs familiaux,... partagez-les !

ici et ailleurs,

les expositions amies

"PEINTURES D'ALEXANDRE LYUBOVIN"

par Culture & montagne, à Celles, salle de la mairie du 3 août au 20 août, jours et heures sur www.culture-et-montagne-trieves.org

"SUR LES PAS DES BERGERS"

Par GeV-HP

à Gresse en Vercors, salle Vercors du 10 juillet au 25 août, jours et heures sur www.gev-histoireetpatrimoine.jimdo.com

et aussi...

- l'espace Giono à Lalley
- l'atelier Gilioli à St-Martin de La Cluze
- La maison du patrimoine à Pellafol
- le musée Matheysin, à La Mure

CINÉMA À MENS SOUS LA HALLE À 21H



Dimanche 4 août :

« Yesterday » 1h57

comédie de Danny Boyle

Hier tout le monde connaissait les Beatles, mais aujourd'hui seul Jack se souvient de leurs chansons.

Dimanche 18 août :

« Bohemian rhapsody » 2h15

de Bryan Singer

avec Rami Malek

Bohemian Rhapsody retrace le destin extraordinaire du groupe Queen et de leur chanteur emblématique Freddie Mercury, qui a défié les stéréotypes, brisé les conventions et révolutionné la musique.

Dimanche 1er septembre :

A l'amphithéâtre du collège à 18h30 :

« Give me liberty » 1h55

comédie de Kirill Mikhanovsky

Vic, malchanceux jeune Américain d'origine russe, conduit un minibus pour personnes handicapées à Milwaukee. Alors que des manifestations éclatent dans la ville, il est déjà très en retard et sur le point d'être licencié.

Pour tout renseignement, consulter le site www.ecranvagabond.com

Plein tarif : 4,50€ Tarif réduit (enfant et abonnement) : 3,50€ Abonnement : 7€

Organisé par Prochaine Sortie et l'Ecran Vagabond du Trièves



LE CLUB « BEL ÂGE »

Comme chaque année au début de l'été le Club BEL AGE organise sa traditionnelle kermesse. Ce rendez-vous est important car il permet de financer diverses animations tout au long de l'année.

Les pâtisseries salées ou sucrées faites maisons, les confitures, se sont vendues en un clin d'œil. Le gros lot de la loterie, à savoir un bon d'achat d'une valeur de 50 € à la bouche-rie Marcou, a été gagné par Louis Cardet. C'est Gilles Royer qui a remporté le panier garni et le jambon cru est revenu, par tirage au sort, à Pierre Morin de Tréminis. Bravo à tous les gagnants et un grand merci à tous les participants sans oublier toutes celles et ceux qui ont participé activement à la réussite de cette kermesse.

Le Club BEL AGE, après une pause estivale, vous donne rendez-vous le jeudi 12 Septembre pour la reprise de ses activités : jeux de cartes, scrabble, danse, etc, avec en fin d'après-midi un goûter offert par les membres du Conseil d'Administration. Si vous avez envie de rejoindre le Club, il n'est jamais trop tard pour adhérer et vous serez les bienvenus.



[LA VIE DES ASSOCIATIONS]

DES NOUVELLES DE L'ASSOCIATION TRIÈVESTREET

Le street art est mis à l'honneur du 22 au 24 août dans le Trièves !

Les jeunes membres de la Junior Association Trièvestreet organise pour la deuxième année consécutive leur festival intitulé « Festi'street » dans l'enceinte du Collège du Trièves à Mens.

Au programme de nombreux ateliers encadrés par des intervenants professionnels comme du skate, du théâtre d'impro, du slam, du graff, de la musique assistée par ordinateur (MAO) et de la danse aussi bien hip-hop que contemporaine. Chaque journée se terminera par une soirée comme un contest de skate, un spectacle de danse, des battles de hip-hop...

Pour conclure le festival en beauté nous accueillons cette année un concert du célèbre PEP'S !

De plus, un concours de graff se déroulera durant les trois jours de festivité où les visiteurs pourront élire la plus belle œuvre du festival. Sur place vous pourrez retrouver une restauration Bio et locale mais surtout une équipe motivée et à votre écoute ainsi qu'une atmosphère conviviale et familiale.

Toute l'équipe Trièvestreet vous attend nombreux pour Festi'street 2 !

DEUXIÈME ÉDITION
FESTI'STREET
22,23,24 AOUT COLLÈGE DU TRIÈVES
38710 MENS

GRAFF
 SKATE
 HIP-HOP
 RAP/SLAM
 MAO
 THÉÂTRE
 DANSE CONTEMPO

BATTLES
 CONCERTS
 SPECTACLES
 ATELIERS
 SNACKING
 SKATEPARK
 FRESQUE

TRIEVESTREET@GMAIL.COM
 TRIÈVESTREET TRIÈVESTREET_

HTTPS://TRIEVESTREET.WIXSITE.COM/ASSOCIATION/FESTISTREET

YOCARVE
 Crédit Mutuel
 arts diffusion
 isère LE DÉPARTEMENT
 CAL
 JUNIOR
 TRIÈVES

JUDI 22 AOÛT	VENDREDI 23 AOÛT	SAMEDI 24 AOÛT
17H00: SCÈNE OUVERTE 18H30: CONTEST DE SKATE 20H30: SPECTACLE DE DANSE HIP-HOP ET CONTEMPORAINE 1ÈRE PARTIE: Svasion 2ÈME PARTIE: surprise!	17H00: SCÈNE OUVERTE 18H30: BATTLE KIDS 1V1 (-14ANS) 20H: BATTLE 1VS1 (+14ANS) 22H: SOIRÉE DJ	17H00: SCÈNE OUVERTE 20H30: Concert PEP'S (À LA SALLE DES SAGNES EN CAS D'INTEMPÉRIE)
10€	GRATUIT	10€

ATELIERS SUR LES 3 JOURS :

BREAK DANCE/GRAFF/SKATE/MAO/ÉCRITURE (RAP):
 DE 11H À 13H ET DE 14H30 À 16H30

THÉÂTRE/HIP HOP/CONTEMPORAIN : DE 9H À 11H ET DE 16H30 À 18H30
 ATELIERS OUVERTS À TOUS À PARTIR DE 8 ANS (SAUF GRAFF ET MAO: 10ANS)
 ENCADRÉS PAR DES PROFESSIONNELS

TARIFS:

ATELIER DE 2H : 5€ / ENTRÉE SPECTACLE ET CONCERT : 10 € / BATTLE ET CONTEST DE SKATE: GRATUIT

PASS'FESTI 3 JOURS: 60€ POUR 3 MENUS, 6 ATELIERS ET ACCÈS À TOUTES LES SOIRÉES!	PASS'FESTI 22/08: 25€ POUR 1 MENU, 2 ATELIERS ET ACCÈS AU SPECTACLE!	PASS'FESTI 23/08: 15€ POUR 1 MENU, 2 ATELIERS	PASS'FESTI 24/08: 25€ POUR 1 MENU, 2 ATELIERS ET ACCÈS AU CONCERT!
---	--	---	--

SUR PLACE: BUVETTE, SNACK, FRESQUE, SKATE PARK, CAMPING ET PISCINE EN FACE DE L'ÉVÈNEMENT

INSCRIPTIONS:
 BATTLES ET CONTEST: BBOY.SAREL@GMAIL.COM
 ATELIERS ET SCÈNE OUVERTE: TRIÈVESTREET@GMAIL.COM

+ DE RENSEIGNEMENTS:
 TRIÈVESTREET
 TRIÈVESTREET_

HTTPS://TRIEVESTREET.WIXSITE.COM/ASSOCIATION/FESTISTREET

LA VIE DES ASSOCIATIONS

LE SITE D'ESCALADE DU CHÂTEL

PRÉSENTATION

Le Chatel, ou Bonnet de Calvin, est l'extrémité nord du Dévoluy. Depuis le parking, comptez une heure pour rejoindre les voies. Mais arrivés là-haut, quel panorama ! D'un côté, le Drac, de l'autre, ce plateau agricole autour de 600m d'altitude, c'est le Trièves. Au fond, la bordure est du Vercors et le Mont Aiguille. Au sud, les pentes encore enneigées de l'Obiou. Ambiance montagne ou bucolique, c'est selon. Mais que c'est beau ! Peut-être aurez-vous la chance de croiser un chamois, d'entendre le souffle d'un tétras Lyre ou d'observer un couple d'aigles royaux initiant leur rejeton.

ACCÈS

● AU PARKING

Rendez-vous à Mens, puis prendre la direction Cordéac, Pellafof. Avant la sortie du village, suivre « route de Châtel »... 2km de route puis 3km de piste pour se garer au parking de Baret.

● À LA FALAISE

Du parking, suivre le panneau "Châtel: 1h50, les granges de chatel". Arrivés au pied des falaises, suivre le joli panneau « site d'escalade ». Vous y êtes presque ! Encore 15 minutes à longer les falaises.

ATTENTION, FRAGILES !

De nombreuses espèces sensibles et protégées habitent ce milieu.

Faune:

Le tétras-lyre peut nicher dans les pelouses au pied des falaises. Évitez de grimper avant la fin du mois de Mai...

Flore:

Vous pourrez trouver des espèces de Saussurée et d'œillet de Montpellier (espèces quasi-menacées).

et aussi...

En redescendant, faites un stop à Mens dans un café (bières et jus locaux) et allez visiter les halles et vous balader dans les vieilles ruelles

Le site est tout neuf (juin 2018). Des voies poussiéreuses, une prise qui croustille sous les chaussons? On sait que vous serez indulgents :)

Un grand merci aux équipiers, pour la plupart du temps bénévoles et passionnés: Françoise (notre Présidente), Robert (la moustache qui rigole), Yves, Victor, Laurent, Rémy, Rob, Geoffrey, Fred.

LE TOPO DU CHATEL



MENS - TRIÈVES

Ce site d'escalade est géré par la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade et le Club Alpin Français Obiou, avec le soutien du Département de l'Isère et de la commune de Mens. Il intègre un schéma départemental garantissant la qualité des sites sportifs de nature.

Vous êtes dans la forêt domaniale de St Genis, gérée par l'Office National des Forêts. Merci de respecter la réglementation pour préserver ce milieu naturel.



SECTEUR 1

- a. 7b/c Lampedusa
- b. 6b+ Otaki au taquet
- c. 6c Tout au bord du monde

SECTEUR 2

- a. 5b+ Chatons sous la pluie
- b. 6b Vieux renard
- c. 5c Au beau nez, le cal vint
- d. 5b Au beau niais, le cal vint
- e. 7b/c Les deux vies
- f. 6a+/b Grâce et élégance
- g. 6a+/b Greasy the elephant

SECTEUR 3

- a. 7c ? La tribu enchant(i)ée
- b. 7c/8a? Les copeaux d'abord
- c. 6c Après la psy, le beau temps (3pts A0)
- d. 6c/7a Chasseuse d'ours
- e. 6b+/c La moustache qui rigole
- f. 6b L'homme sans futur



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Orientation : Ouest Sud-Ouest
Hauteur max : 35m
Hauteur mini : 15m
Période favorable : été, automne
Profil : Dalle, vertical
Altitude : 1700m
Nombre de voies : 30
Nature de la roche : Calcaire

STYLE D'ESCALADE

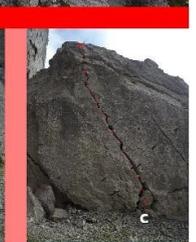
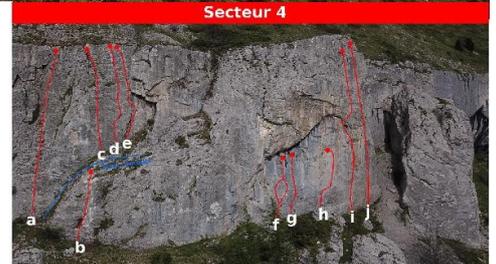
Ici, peu de dévers (sauf sous le bloc penché) mais une escalade variée qui restera physique (ça n'a pas l'air raide... et pourtant). Fissures, murs raides, pas de bloc, ... au choix!

Une voie en terrain d'aventure (Pichou Line, 6a) pour laquelle vous pourrez monter un jeu de friends (jusqu'au 2.5) et quelques cablés.

Méfiance sous le bloc penché (secteur 6): vous êtes au dessus d'une barre de rocher de 20m de haut

SECTEUR 4

- a. 6a Le chausson des géants
- b. 4c L'école buissonnière
- c. 5c+ Pic & Col
- d. 6a Coquille d'oeuf et cruche tartée
- e. 5c+ Roesch hour
- f. 5b L'air rance
- g. 5b Fais pas le malin avec tes escarpins
- h. 6b Prends l'écaille et tire droit



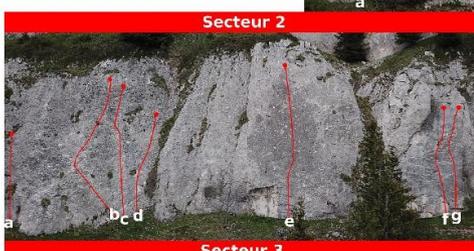
- i. 7a Ovni 345
- j. 7a Attention, fragile !

SECTEUR 5

- a. 6c Vivons heureux
- b. 6a+ Vivons cachés
- c. 6a Pichouline TA

SECTEUR 6

- a. 8a ? Exilé volontaire



PARKING DU PRÉ COLOMBON : UN AMÉNAGEMENT À LA HUSSARDE !

De nombreux Mensoises et Mensois sont tombés des nues en découvrant le nouvel aspect du parking du Pré Colombon. Pourtant, comme beaucoup d'entre eux, nous étions favorables à la décision municipale du 25 janvier 2018 de minéraliser la partie du parking la plus fréquentée afin d'éviter le champ de boue ou les pieds à l'eau. Mais nous pensions naïvement qu'une bonne partie du terrain resterait en herbe, en conformité avec le Plan Local d'Urbanisme (la majeure partie de l'année, moins de la moitié du champ est occupée par des véhicules).

En conseil municipal, nous avons fait référence au **document d'Orientation d'Aménagement et de Programmation n° 2 de ce PLU, «Pré Colombon»**. *Les orientations d'aménagement suivantes sont opposables : «Espaces de stationnement : une approche mixte et diffuse» ; «Le principe d'un parking public au contact du centre-bourg est maintenu ; par son organisation et son dimensionnement il permet de satisfaire les besoins quotidiens et ponctuels liés à la fréquentation du centre-bourg (commerces, services et équipements) ou aux besoins liés à des événements occasionnels ou exceptionnels (marchés, foires). Capacité maximale = 160 places.» Sur les schémas opposables, le parking est qualifié ainsi : «parking paysager» «parking polyvalent / usage alterné (espace récréatif / parking lors d'événements)».*

Voici ce qui est écrit dans le PV du conseil municipal du 25 janvier 2018 : «S'agissant de la reconfiguration du parking du Pré Colombon : l'objectif est de matérialiser les espaces de circulation piétonne par des allées, de compléter la zone de stationnement des véhicules (en totalité 3 zones séparées par des allées) tout en conservant une zone enherbée dans le fonds du parking » ; «Claude DIDIER approuve la préservation de la polyvalence du parking de pré Colombon avec la conservation d'une partie en herbe.»

Chacun pourra constater, même si l'aménagement n'est sans doute pas terminé, que les zones de stationnement sont surdimensionnées, les allées rachitiques et la partie en herbe réduite à peau de chagrin, avec une bande étroite le long des appartements SDH.

Qu'est devenu l'esprit des lieux, un pré apprécié par les jeunes et les moins jeunes, devenant parking quand il le faut ? Place à une aire de stationnement banale toute l'année !

Il ne s'agit pas que de regrets nostalgiques : il y a lieu de s'interroger sur la conformité ou non aux documents réglementaires opposables. Nous constatons également qu'à aucun moment, en tant qu'élus, nous n'avons eu accès à un plan de la nouvelle configuration, les habitants encore moins, ce qui aurait peut-être permis de trouver un compromis raisonnable.

Chacun pourra apprécier la méthode, pour un dossier qu'on ne saurait qualifier de secondaire...



CONSEIL COMMUNAUTAIRE : SIGNATURE DU CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE (CTE)

Ce CTE (2019 – 2023) est un partenariat entre l'Etat, la communauté de communes du Trièves, Grenoble Alpes Métropole (la « Métro ») et le département pour faciliter la transition écologique. Il est structuré autour de 4 orientations stratégiques déclinées en 12 fiches-projet qui concernent les deux territoires de la « Métro » et du Trièves. Le financement reste à définir.

Voici les 4 orientations :

- concilier mobilités durables et contraintes géographiques,
- faire de la gestion écologique des déchets un axe de développement économique,
- développer une économie responsable non délocalisable autour de la proximité et de la qualité,
- devenir un territoire pilote dans l'adaptation au changement climatique.

Les fiches-projet, document de travail, sont assez précises et concrètes. Elles concernent par exemple le caractère rural de nos déplacements, le recyclage, les circuits courts, l'écotourisme, la transition énergétique et l'adaptation de l'agriculture au changement climatique. Elles renforcent parfois des projets (Maison de pays, Territoire zéro chômeur longue durée).

Le conseil communautaire du 1er juillet 2019 a validé ce CTE, dans lequel nous ne voyons que du bien, avec une politique publique concrète pour la transition et avec une réelle complémentarité entre ville et campagne, même si le financement reste à faire.

Nous en profitons pour regretter que, dans les colonnes du TUM, nous sommes souvent bien seuls à parler des projets de la communauté de communes, par l'intermédiaire de notre seul délégué, alors que Mens est représenté également par 5 autres délégués de la majorité municipale dont 2 vice-présidents.

[LES BREVES ET L'ETAT CIVIL]

FAMILLE D'ACCUEIL

Personne âgée recherche famille d'accueil à Mens du 1er novembre au 30 avril.

Contactez l'intéressée au 06 58 85 57 54

MARCHÉ DES PRODUCTEURS



Du 3 juillet au 28 août 2019 et tous les mercredis matin, le marché des producteurs et artisans est organisé à Mens, place de la Mairie.

Ce marché a la particularité d'être dédié à la vente directe. Producteurs et Artisans (souvent locaux) vous proposent leur production ou leurs créations : du commerce équitable local en quelque sorte...

Venez nombreux !

Mais aussi tous les samedis matin et toute l'année marché de la place de la Mairie et de la place de la Halle

TRIBUNE LIBRE

PROTECTION ANIMALE



« Honte à ceux qui ont abandonné trois chatons enfermés dans un carton au bord de la route en plein bois entre Saint Sébastien (Chatêl-en-Trièves) et Ponnassas. »

Plusieurs personnes les ont vus ou ont su mais personne ne les a ramassés...

Un orage est arrivé...le carton s'est ouvert : la peur, le froid, la faim, les bêtes sauvages...

Si vous ne vous sentez pas capables d'assumer la portée de votre chatte (les garder ou bien leur trouver une famille plus tard) tuez-les à la naissance. Le vétérinaire peut les endormir sans souffrance les premiers jours de vie, plutôt que de les abandonner en les vouant à une mort certaine à cet âge après une grande détresse.

Mais mieux encore...Pour que cela ne se reproduise pas, FAITES STERILISER VOTRE CHATTE.

Et si vraiment vous n'avez pas ou peu de moyens financiers, adressez-vous au dispensaire SPA de Grenoble au 04-46-09-43-67

Annick AMORISON (Monestier du Percy)

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Naomi, Jeanine GUYON le 25 juin 2019

Sasha BERTAUD le 6 juillet 2019

DECES :

Marie Antoinette DUBOURDEAUX née LOSS le 24 mai 2019

Colette BOURGEAT née FEIGE le 7 juillet 2019

Daniel ARNAUD le 1^{er} juillet 2019

Colette BURLET née FARCAT le 13 juillet

Josiane VECCHIATTO le 16 juillet 2019